



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guide d'accueil des élèves MAI 2021 Protocole sanitaire Lycée professionnel Jacques BREL

Version actualisée 28-04-2021

Ce protocole est susceptible d'évoluer en fonction des consignes sanitaires et de l'attitude des élèves face au respect des consignes.

Préambule

Ce guide précise les modalités pratiques de fonctionnement du lycée professionnel Jacques Brel à compter du mois de mai 2021 dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Fonctionnement de l'établissement

Principe général :

Les élèves viennent en cours en fonction de leur emploi du temps habituel mais avec une organisation spécifique selon les semaines.

Ainsi, **la semaine du 03 au 07 mai 2021** :

Les élèves de 1 et TCAP, les 3^{ème}, les terminales seront présents normalement.

Les élèves de seconde et première bac professionnel seront présents selon la modalité suivante : les élèves des groupes 1 le lundi et mardi, les élèves des groupes 2 le mercredi, jeudi, vendredi.

La semaine du 10 au 12 mai 2021 :

En raison de passation d'examens sur le lycée et en raison du départ en PFMP des secondes, seuls ces mêmes élèves de seconde seront accueillis normalement au lycée.

La semaine du 17 au 21 mai 2021 :

Les élèves de 1 et TCAP, les 3^{ème}, les terminales seront présents normalement.

Les élèves de première bac professionnel seront présents selon la modalité suivante : les élèves des groupes 2 le lundi et mardi, les élèves des groupes 1 le mercredi, jeudi, vendredi.

La semaine du 25 au 28 mai 2021 :

Les élèves de TCAP, les 3^{ème}, les terminales seront présents normalement.

Les élèves de première bac professionnel seront présents selon la modalité suivante : les élèves des groupes 1 le mardi et mercredi, les élèves des groupes 2 le jeudi, vendredi.

Durant cette période les récréations restent décalées comme cela était le cas ces derniers mois.

Les personnels du lycée et les élèves devront respecter des gestes barrières afin d'assurer la protection de tous. Le lycée s'engage à appliquer le nettoyage et la désinfection des locaux préconisés par les autorités.

Il est demandé aux parents de jouer un rôle essentiel en s'engageant à ne pas mettre leurs enfants au lycée en cas de fièvre (38° ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes qui évoque la covid-19 chez l'élève lui-même ou un membre de sa famille.

Précautions sanitaires

Le respect des gestes barrières fera l'objet d'une surveillance de la part de tous les personnels.

Le port du masque est obligatoire pour tous. Les familles fourniront aux élèves un masque à leur enfant. Les masques non jetables doivent être lavés à 60° et tous doivent être changés toutes les 4 heures.

La ventilation des salles sera régulière, les portes resteront ouvertes. Le nettoyage de désinfection aura lieu chaque jour dans toutes les zones utilisées et de passage.

Le restaurant scolaire fonctionnera sous la forme de distribution de plateau repas, ce qui évitera de nombreux contacts avec les matériels et les surfaces. De ce fait il n'y aura pas de buffet de hors d'œuvre ni de choix possible.

Les mesures obligatoires :

- Le port du masque par tous les élèves et tous les personnels
- Le nettoyage des mains
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et des points contacts
- La ventilation des locaux
- La communication, l'information et la formation

Le port du masque : les élèves portent obligatoirement un masque dès l'entrée du portail. Ils devront porter ce masque à l'intérieur du lycée ainsi qu'à l'extérieur pendant les récréations. Ce masque doit être changé toutes les 4 heures. Les internes doivent se présenter au lycée avec une dizaine de masques pour la semaine.



Le lavage des mains doit être réalisé le plus souvent possible et automatiquement : à l'arrivée dans l'établissement, avant d'aller aux toilettes et après s'y être rendu, après

s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué, le soir avant de rentrer chez soi.

Au début de chaque heure de cours les enseignants distribueront une solution hydro alcoolique sous forme de spray à tous les élèves.



Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus.

La ventilation des locaux : les salles de classe sont aérées entre chaque heure de cours, aux récréations et pendant la pause méridienne.

Le nettoyage : des sols, des tables, des bureaux, des points de contacts sera effectué quotidiennement. Les tables du réfectoire sont désinfectées après chaque repas.

La formation et l'information : l'ensemble des personnels et usagers sont formés aux gestes barrière dès le premier jour. Les parents sont informés clairement des conditions de fonctionnement du lycée, de leur rôle dans le respect des gestes barrière et dans la surveillance de symptômes chez leur enfant, des moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel, des numéros de téléphone utiles.

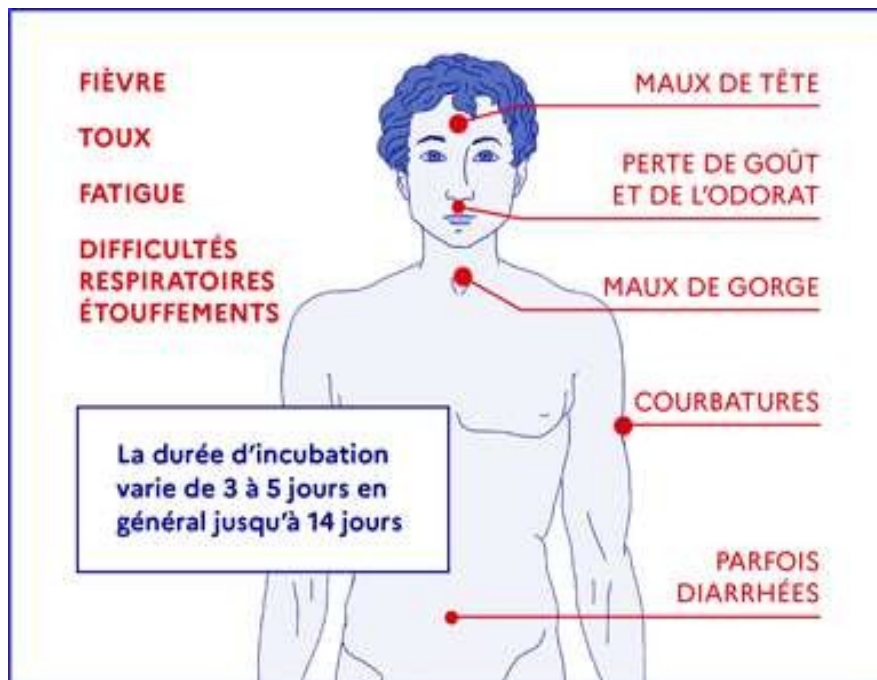
La limitation du brassage des élèves : Deux récréations sont mises en place le matin et l'après-midi ainsi qu'une sortie échelonnée.

Accueil des familles et des personnes extérieures

Il est interdit d'entrer dans le lycée sans porter un masque et respecter les gestes barrières.
La communication par téléphone est à privilégier : 05 56 06 44 17, ou par mail : ce.0332441z@ac-bordeaux.fr

Si je présente des symptômes :

Je serai isolé en attendant l'arrivée de mes responsables légaux.



COVID-19

**SI JE SUIS MALADE,
JE RESTE À LA MAISON**

-  Si j'ai de la fièvre le matin, je reste chez moi.
-  Si je ne me sens pas bien en classe, je préviens mon professeur.
-  J'attends que mes parents viennent me chercher et je porte un masque.
-  Je reste chez moi jusqu'à ce que je sois guéri.

Les moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel

Apparition de symptômes chez un élève ou un personnel de l'établissement :

Si un élève ou un personnel présent au lycée présente des symptômes du Covid-19, il sera immédiatement isolé. Le lycée appellera la famille de l'élève. Les parents devront venir chercher l'élève. Si cela concerne un personnel, il devra rentrer chez lui s'il le peut. Sinon, le lycée appellera les secours.

Le lycée informera les personnes qui auront été en contact avec cet élève ou ce personnel. De la vigilance de tous, dépendra la pérennité de l'accueil scolaire.

Vous devrez avoir pris la température de votre enfant avant de l'envoyer au lycée : au-delà de 38°C, il devra rester à la maison et il vous est demandé de prévenir le lycée de la situation. L'automédication n'est pas autorisée.

La Provisoire
Mme PAUTROT

Courrier de l'infirmière du lycée professionnel à l'attention des parents d'élèves :

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la réouverture du Lycée J. Brel, votre enfant va pouvoir revenir continuer sa scolarité. Toutefois, dans cette période exceptionnelle de pandémie mondiale de Covid 19, des mesures sanitaires sont indispensables pour tous.

■ Avant son départ pour l'établissement :

- Le(a) jeune doit avoir une température inférieure à 38°C.
- Soyez attentif(ve)s s'il vous signale d'éventuels symptômes tels que :
 - toux,
 - maux de tête,
 - maux de gorge,
 - courbatures,
 - difficultés respiratoires, étouffements,
 - troubles digestifs (nausées, diarrhées),
 - fatigue anormale,
- Le(a) jeune doit porter son masque en quittant le domicile,

- Dans son sac il doit avoir :

- une bouteille d'eau, l'accès aux fontaines d'eau étant interdit,
- un paquet de mouchoirs jetables,
- son matériel scolaire personnel, aucun prêt entre élèves n'étant autorisé,

- Le respect des horaires d'entrée et de sortie de l'établissement est impératif. Ceci afin d'éviter les rassemblements devant le lycée.

■ En cas d'apparition d'un ou plusieurs symptômes durant sa présence au Lycée, nous vous contacterons pour venir chercher le jeune au plus vite.

■ En cas de test positif dans l'entourage scolaire proche de votre enfant, vous serez informé(e)s par le lycée ou par l'Infirmière de l'Etablissement des procédures établies par les autorités sanitaires.

■ Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, je reste à votre disposition les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 16h au Lycée ou par mail.

Mme Guilhemsans
Infirmière Scolaire
Lycée J. Brel